

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARIOS ET DEVAL TRADING CORPORATION »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
quartier Lokodjro carrefour santé non loin de la base des
chinois du quatrième pont d'Abidjan,, Lot 172, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 15/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARIOS ET DEVAL TRADING
CORPORATION »

Objet : - TRANSPORT
- IMPORT-EXPORT
- INTÉRIM (placement de travailleurs)
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
- PLOMBERIE
- BTP
- PRESTATIONS DE SERVICES
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

– l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

– l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

– la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

– la prise de participation dans toutes société

existante ou devant être créée

Et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon quartier Lokodjro carrefour santé non loin de la base des chinois du quatrième pont d'Abidjan,, Lot 172, llot 23

Dirigeant(s) M NOUMONVI MARIOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03740 du 03/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48010/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

